



NOTE D'ORIENTATION STRATEGIQUE



SYNTHESE DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2022 - 2027

Présentation du projet d'orientation stratégique

Contextualisation et méthodologie

La révision du projet d'établissement s'est déroulée durant la période de crise sanitaire. Cette dernière a retardé la mise en place des groupes de travail et la formalisation du projet.

Ce projet d'établissement émane d'un long travail participatif. Un COPIL représentatif de l'établissement, associant tous métiers, a eu pour rôle de valider le diagnostic initial, les bases méthodologiques et les trois grandes orientations du projet. En parallèle, des sessions de travail sur les temps de réunions d'équipe et avec les résidents ont été programmées afin de définir les valeurs communes que nous voulions porter à travers le projet d'établissement. Les familles et partenaires ont été également consultés par mail et courrier afin de recueillir les idées qu'ils voulaient voir portées par ce nouveau projet. Chaque orientation a ensuite fait l'objet d'un groupe de travail permettant d'en définir les objectifs spécifiques et les fiches actions associées. Enfin, des groupes de travail ont été constitués en vue de la rédaction de ces fiches actions. Le projet social et managérial a été traité différemment. Sur chacun des cinq axes définis à partir des lignes directrices de gestion, nous avons souhaité lancer une consultation de l'ensemble des agents. Chaque agent de l'établissement a eu l'occasion de contribuer par ses idées à la rédaction de ce projet annexe. Au total 80 personnes, hors projet social, (résidents, professionnels de tous métiers, partenaires, bénévoles, élus) ont été associées à la démarche de rédaction des 53 fiches actions proposées dans le projet d'établissement 2022-2027.

Le projet médico-soignant comprenant les 3 grands axes stratégiques présentés dans cette note a déjà été présenté et validé en instances. La validation finale du document rédigé aura lieu aux instances du mois de juin 2023.

Orientations du projet d'établissement

Le projet d'établissement 2022-2027 du CSMR de Podensac définit les orientations stratégiques de l'établissement pour les 5 années à venir. Le dernier projet d'établissement était principalement axé sur le projet de rénovation architecturale et l'amélioration des conditions d'accueil des résidents. Il a permis de poser de nouvelles bases dans l'accompagnement de nos résidents. Le nouveau projet d'établissement s'inscrit dans cette continuité. Il se veut plus ambitieux, tourné vers l'avenir et vers l'extérieur. Ce projet s'inscrit dans une perspective d'adaptation aux besoins de personnalisation des résidents et aux besoins et évolutions du territoire.

Le nouveau projet d'établissement repose sur **3 grandes orientations stratégiques** :

La dynamisation de l'ouverture sur l'extérieur

L'établissement a enclenché ces dernières années un travail d'ouverture à et sur son environnement. Au travers du nouveau projet d'établissement, nous voulons poursuivre et accélérer ce mouvement. Nous souhaitons également nous engager dans le virage domiciliaire en nous positionnant comme un véritable centre ressources. Cette volonté se traduit par trois grandes orientations : le positionnement de l'établissement en tant qu'acteur du territoire, la proposition de services au sein de l'établissement pour les personnes extérieures, la projection de l'établissement vers son environnement.

Le développement de l'individualisation de l'accompagnement

Cette orientation représente le cœur du projet médico-soignant du nouveau projet d'établissement. Dans une volonté d'apporter une meilleure qualité de vie et de prestations aux résidents, nous souhaitons aujourd'hui nous concentrer sur le développement de la personnalisation de l'accompagnement. Cette personnalisation se décline à travers 3 axes : la modernisation des outils et de l'organisation de travail, l'adaptation de l'accompagnement à certains profils spécifiques (personnes atteintes de démences ou de troubles et handicaps psychiques), l'adaptation de l'accompagnement dans les prises en charge spécifique correspondant aux thématiques gériatriques.

La réaffirmation de l'établissement comme lieu de vie

Au travers du nouveau projet d'établissement, nous voulons afficher la volonté de placer réellement le résident au cœur de l'accompagnement. Nous désirons appliquer la logique domiciliaire à l'établissement en portant des valeurs fortes définissant notre conception de la bientraitance : respect, autonomie, consentement, libre choix, participation effective. Cette volonté se traduit par 3 axes forts : la personnalisation des espaces afin d'en faire un « chez soi », la restitution au résident et sa famille de leurs rôles d'acteur individuel et d'acteur dans le collectif, la réinscription du résident dans les liens sociaux.

Quatre projets annexes permettent de soutenir le projet stratégique :

1. Le projet gouvernance et pilotage qui s'attache à définir un nouveau mode de gouvernance, partagé, décloisonné et conscient des enjeux de demain.
2. Le projet Qualité et Sécurité des soins qui s'attache à proposer une politique d'amélioration continue de la qualité porteuse de sens et partagée par tous.
3. Le projet Social et managérial qui, en s'appuyant sur les lignes directrices de gestion, propose une traduction de la politique Ressources Humaines axée sur l'attractivité et la fidélisation.
4. Le projet Architectural, logistique et technique qui s'inscrit dans la continuité du précédent projet et porte la fin du projet architectural.

● Axe 1 : Dynamiser l'ouverture de l'établissement ●●●●●●●●

Le CSMR de Podensac a la volonté de devenir Centre de Ressources pour son territoire. Le développement d'un centre de ressources implique la proposition de nouvelles formes d'accompagnement ouvertes aux personnes du territoire comme aux professionnels extérieurs en compilant les logiques « IN » et « OUT » :

- « IN » : Proposer des services dans l'établissement pour les personnes extérieures
- « OUT » : Entrer dans une logique d'aller vers et proposer des services directement au domicile des personnes accompagnées.

1.1 Se positionner en tant qu'acteur du territoire

Améliorer notre identification sur le territoire

L'établissement souffre d'un déficit d'identification sur le territoire, nous voulons développer sa reconnaissance en :

- Refondant notre identité (nouveau nom, nouveau logo, nouvelle charte graphique),
- Développant de nouveaux outils de communication,
- Accélération la démarche partenariale,
- Valorisation des atouts de l'établissement dans nos campagnes de communication.

Participer à l'animation territoriale

L'établissement souhaite devenir porteur d'une démarche d'animation territoriale en se réinscrivant dans les dispositifs locaux de concertation (PTSM, CLSM, CLS, filière gériatrique, direction commune, GCS), les événements territoriaux, en étant relais d'informations sur le territoire et en promouvant la mise en place de projets communs.

1.2 Proposer des services au sein de l'établissement pour les personnes du territoire

Diversifier les modes d'accueil

Le CSMR s'engage dans le développement du virage domiciliaire en ouvrant de nouveaux modes d'accueils séquentiels afin de participer au maintien à domicile des habitants d'un territoire faiblement équipé en hébergements alternatifs avec :

- L'ouverture d'un accueil de jour de 6 places,
- L'ouverture d'un hébergement temporaire de 6 places dont 3 places d'accueil d'urgence,
- La réflexion autour d'un projet d'accueil de nuit.

Faciliter l'accès aux soins et à la prévention

Le CSMR désire s'investir dans l'accès aux soins et à la prévention pour les habitants du territoire en mettant à disposition plusieurs outils facilitant :

1. L'accès à des soins spécialisés via :
 - la mise en place de consultations avancées en partenariat avec le CH Sud Gironde
 - la mise à disposition d'une salle de télé-médecine
2. La mise en place de consultations fragilités
3. Le développement des actions de prévention ouvertes aux personnes âgées sur les thématiques liées au vieillissement (nutrition, activité physique, prévention des chutes...)

Proposer des événements ouverts au public

Afin d'accentuer la dimension lieu de vie de l'établissement, nous voulons proposer l'ouverture de manifestations/événements au public. Il s'agira d'événements d'ordre culturel, ludique et informatifs (journées portes ouvertes, animations ouvertes, rallyes découvertes, colloques autour de journées thématiques, manifestations culturelles). Cela s'appuiera sur l'ouverture d'un tiers-lieu au sein de l'établissement.

S'ouvrir au monde de l'entreprise et de la recherche

L'ouverture de l'établissement sur son extérieur inclut également l'ouverture au monde de l'entreprise et de la recherche. Nous voulons développer nos relations avec le monde entrepreneurial et notamment celui de la Silver Economy, ainsi qu'à la recherche et au monde universitaire (participation à des programmes de recherche, accueil d'étudiants...).

Diversifier les projet d'aide aux aidants

L'établissement pose les bases de sa politique d'aide aux aidants via le développement des accueils séquentiels. Afin d'aller plus loin et de répondre à des besoins grandissants, nous voulons :

- Mettre en place des actions d'information, sensibilisations pour les aidants en s'appuyant sur nos projets Tiers-Lieu et Centre de Ressources Territorial.
- Proposer des formations aux aidants portant sur les pathologies des aidés et le rôle d'aidant
- Proposer des actions de soutien individuel (accompagnement psychologique et accompagnement vers dispositifs adéquats) et collectif (sous forme de café-débat, groupes de paroles).

1.3 Projeter les compétences de l'établissement sur le territoire

Proposer un accompagnement au domicile en lien avec les structures d'aide à domicile du territoire

Avec cet objectif, l'établissement entend s'inscrire complètement dans le virage domiciliaire et les logiques d'aller-vers sans se substituer aux structures et aides préexistantes. L'apport de l'établissement au domicile touchera les dimensions de :

- La sécurisation du domicile (recours à un ergonome, accès à une astreinte de nuit, mise en place de téléassistance),
- L'accès au soutien individuel dans le cadre de l'aide aux aidants,
- La mobilisation de professionnels internes pour l'accompagnement au domicile,
- La coordination des intervenants au domicile.

Participer au partage de bonnes pratiques sur le territoire

Le CSMR de Podensac a développé une expertise sur l'accompagnement des personnes âgées et a mis en place plusieurs dispositifs au bénéfice des professionnels de l'établissement. Nous voulons créer des échanges et participer à la diffusion de bonnes pratiques sur le territoire, en :

- Proposant l'ouverture de notre plan de formation à destination des services d'aide à domicile,
- Favoriser l'échanges de pratiques (stages d'échange, ouverture de groupes de travail inter établissements),
- Ouvrir l'accès à l'Equipe Mobile d'Hygiène et à l'équipe mobile QVT.

● ● Axe 2 : Développer l' individualisation de l' accompagnement ● ● ● ● ● ● ● ●

Le principe d'individualisation de l'accompagnement repose sur l'idée que chaque résident a des besoins et des attentes différents en matière de soins et d'accompagnement. Cela se traduit par la prise en compte la personnalité, les préférences et les habitudes de chaque résident pour adapter leur accompagnement et implique une attention particulière à la relation entre résidents et soignants. L'objectif est de permettre à chaque résident de conserver son autonomie, sa dignité et sa qualité de vie par la proposition d'un accompagnement personnalisé et adapté à chacun.

2.1 Moderniser l'organisation et les outils de travail

Clarifier nos principes d'accompagnement

Afin de favoriser une culture commune et partagée entre tous, résidents comme professionnels, le CSMR se saisit de la refonte du projet d'établissement pour proposer une charte d'accompagnement. Cette charte posera les principes de base de l'accompagnement individualisé et de notre conception de la bientraitance.

Optimiser les temps de transmission

La pertinence et la traçabilité des transmissions au sein de l'établissement seront revues afin d'améliorer la qualité et la sécurisation des soins. Les temps de transmissions vont être retravaillés en les axant sur des thématiques spécifiques (temps d'évaluation, préparation d'entrée, projet d'accompagnement personnalisé, questionnements éthiques) et en développant les transmissions croisées. La traçabilité des transmissions écrites va également être retravaillée en centralisant les données sur un seul support et en y facilitant l'accès.

Réinstaurer le rôle du référent du résident

Afin d'améliorer l'accompagnement des résidents, nous allons instituer le rôle de référent du résident. Des soignants nommés seront garants de la qualité de l'accompagnement des résidents qui leur seront affectés. Ils auront pour mission de s'assurer du recueil des habitudes de vie, d'accueillir le résident, de préparer les projets personnalisés, de veiller à l'alimentation du logiciel de soins et de faire remonter les problématiques relevées par les résidents.

Perfectionner le recueil, la réactualisation des habitudes des résidents et la logique du projet d'accompagnement personnalisé

La disponibilité et l'actualisation des données concernant les habitudes de vie du résident sont gages de qualité de l'accompagnement. Nous voulons retravailler l'ensemble du processus de collecte et d'actualisation des données à l'entrée, sur le temps d'admission et en cours d'accompagnement. Sur la base de cette collecte, la démarche projet d'accompagnement personnalisé est revue afin d'être centrée sur une logique de projection, d'en améliorer la fréquence de révision et le processus de communication.

Adapter le logiciel de soins à la logique d'accompagnement individualisé

Dans le cadre du développement de sa politique de personnalisation de l'accompagnement, l'établissement se tourne vers l'acquisition de logiciels permettant de répondre au mieux aux besoins des résidents. Le CSMR s'engage sur un nouveau DPI. Le paramétrage de ce DPI doit permettre la signature individualisée des actes et soins, de centraliser et d'améliorer la lisibilité des informations concernant le résident et de détailler les actes réalisés auprès du résident.

Optimiser les plannings et l'organisation du travail

Suite à l'ouverture des nouveaux bâtiments, l'établissement dispose d'unités identiques en termes d'équipements et de nombre de lits. Les organisations de travail nécessitent d'être adaptées et corrélées à ces changements. Elles seront harmonisées et retravaillées au regard de la charge constatée sur chaque poste après réévaluation des GIR, PATHOS et plans de soins de chaque résident. Nous constatons également un glissement de tâches entre certaines fonctions. Il est nécessaire de clarifier le rôle et les missions de chaque poste afin d'éviter ces glissements.

Améliorer l'accompagnement des résidents en développant les relations avec les médecins libéraux

Afin d'améliorer l'accompagnement médical de nos résidents, nous souhaitons renforcer le partenariat avec les médecins libéraux du territoire. Cette démarche doit permettre de garantir au résident le libre choix du médecin traitant et nous permettre de replacer notre médecin coordonnateur dans ses fonctions. Pour cela, nous proposons :

- Le développement d'outils facilitant le suivi des résidents (télémédecine, DPI accessible depuis l'extérieur...),
- La participation à la vie institutionnelle en réactivant les commissions de coordination gériatriques,
- De nous appuyer sur le développement des CPTS.

2.2 Adapter l'accompagnement aux profils spécifiques

Améliorer l'accompagnement des résidents atteints de troubles et handicaps psychiques

Le CSMR a pour spécificité d'accueillir depuis toujours une part importante de résidents avec handicaps mentaux ou psychiques. Nous proposons une refonte du projet d'accueil de cette population, avec notamment la poursuite de la spécialisation d'une de nos unités. Cette unité disposera d'un projet de soin et d'accueil en accord avec les besoins de cette population (majoration du temps de psychiatre, temps éducatif, accentuation des relations avec le CH de Cadillac, formation des professionnels) avec pour objectif la labellisation Personnes Handicapées Vieillissantes permettant la reconnaissance du savoir-faire de l'établissement.

Améliorer l'accompagnement des résidents atteints de démence et troubles associés

Une part de plus en plus importante de résidents est concernée par la démence ou les troubles du comportement. L'objectif est de pouvoir apporter une réponse en tout temps et à tous les stades de la maladie. Nous voulons structurer un véritable parcours au sein de l'établissement. L'établissement peut déjà s'appuyer sur l'expérience et les compétences acquises avec l'ouverture de l'UHR. Nous voulons proposer de nouvelles réponses grâce à l'ouverture d'un PASA et d'une unité protégée. Enfin, nous voulons favoriser la montée en compétences des professionnels pour accueillir cette population et proposer de nouveaux outils d'accompagnement et d'orientation (consultations mémoire, thérapies non médicamenteuses, diversification des activités et animations).

Redéfinir le projet d'accompagnement de l'USLD

Les réformes annoncées des USLD nous incitent à proposer un nouveau projet d'accompagnement en USLD, la frontière entre USLD et EHPAD étant souvent trop ténue. Dans le cadre du projet d'établissement 2022-2027, nous souhaitons retravailler la politique d'accueil et d'accompagnement au sein de l'USLD en recentrant l'accompagnement sur des profils spécifiques nécessitant un accueil en structures médicalisées au long cours et ne pouvant être pris en charge en EHPAD.

2.3 Adapter l'accompagnement aux prises en charge spécifiques

Améliorer la prise en charge des soins palliatifs et de la fin de vie

La fin de vie et des soins palliatifs font partie de l'accompagnement quotidien dans les EHPAD et USLD. Nous voulons continuer à proposer l'accompagnement de qualité déjà mis en œuvre au travers des outils à notre disposition : équipe soins palliatifs interne, partenariat avec l'EMSP et l'HAD, protocole de soins adaptés et individualisés. Nous souhaitons retravailler la question des soins palliatifs avec les médecins traitants de nos résidents et sécuriser les accompagnements de nuit, afin de pouvoir proposer un accompagnement individualisé à chaque résident et en toutes situations.

Garantir une alimentation, une hydratation et une santé bucco-dentaire saines

Au sein de l'établissement la politique alimentation est coordonnée par le CLAN. Elle repose sur un réseau de référents alimentation, les compétences d'une diététicienne et une cuisine interne, et sur les commissions menus et correspondants alimentaires. Afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement proposé, nous axerons le travail autour de l'alimentation sur :

- Une individualisation toujours plus poussée grâce à un meilleur outillage (nouveau logiciel) et au développement des textures modifiées,
- La fluidification des relations et une meilleure coordination entre la diététicienne, la cuisine et les services de soins,
- L'amélioration de la prise en charge des troubles de la déglutition,
- La prévention de la santé bucco-dentaire.

Améliorer la prise en charge de l'incontinence

La gestion de l'incontinence est bien maîtrisée dans l'établissement tant dans l'évaluation que dans la gestion des protocoles. L'individualisation de la gestion de l'incontinence, notamment sur les protocoles de nuit, et la poursuite des formations des agents permettront d'améliorer encore nos pratiques.

Prévenir le risque de chute

Le risque de chute est un des risques les plus fréquents en établissement d'accueil pour personnes âgées. La politique anti-chute de l'établissement repose sur la prévention des chutes via l'adaptation des locaux, l'utilisation de matériel adapté et la mise en place de séances d'activité physique adaptée. Pour aller plus loin, nous accentuerons le travail sur l'individualisation des séances d'APA, l'évaluation à l'entrée et l'amélioration du suivi, de la traçabilité et de l'analyse des chutes.

Améliorer la prise en charge de la douleur

Au sein du CSMR de Podensac, la politique douleur est coordonnée par le CLUD. Elle s'appuie principalement sur la formation des professionnels au repérage et à l'accompagnement des douleurs physiques et psychiques. Nous étoffons nos outils thérapeutiques via l'utilisation des thérapies non médicamenteuses TNM (hypnose, MEOPA, snoezelen, humanitude...). Afin de proposer des soins plus individualisés et ajustés, nous voulons réactiver le réseau des référents douleurs, accélérer le recours aux TNM et améliorer le suivi et la traçabilité de la réévaluation de la douleur.

Poursuivre la prévention des plaies et escarres

Les plaies et escarres sont des problèmes de santé courant dans nos établissements. Notre politique de prise en charge des plaies et escarres repose sur 3 piliers : la formation des professionnels, notamment au dépistage des plaies et escarres, l'accès à une équipe spécialisée en interne (IDE et médecin) et l'utilisation de matériel adapté. Aujourd'hui, nous désirons aller plus loin en améliorant leur suivi via un nouveau DPI et en fluidifiant l'accès aux spécialistes via la télémédecine.

● ● ● Axe 3 : Réaffirmer l'établissement comme un lieu de vie ● ● ● ● ●

Un établissement d'accueil au long cours est un lieu de vie autant qu'un lieu de soins. Au CSMR de Podensac, nous voulons que le résident puisse se sentir chez lui, dans un cadre de vie agréable et chaleureux dans lequel il puisse se projeter et retrouver un rôle actif. Cette approche doit permettre de favoriser le bien-être et la qualité de vie des résidents, en leur offrant un cadre de vie adapté à leurs besoins et à leurs attentes et en le replaçant au cœur de l'accompagnement.

3.1 Aménager les espaces pour recréer l'ambiance du domicile

Personnaliser l'espace privatif de la chambre

Les USLD et EHPAD sont des espaces de vie autant que des espaces de soins. La chambre représente le seul espace privatif pour les résidents. Au travers de ce projet nous voulons permettre aux résidents de réinvestir cet espace tout en restant vigilants quant aux règles d'hygiène et de sécurité applicables à un établissement de santé.

Aménager les espaces de restauration

L'un des moments privilégiés en EHPAD et USLD est le moment du repas. Le projet d'aménagement des espaces de restauration doit permettre de faire de ce moment un moment privilégié et agréable pour les résidents et de stimuler l'alimentation des résidents. Les espaces seront réaménagés afin de recréer une ambiance restaurant et d'en faire des lieux qui pourront également être investis hors temps de repas.

Aménager les espaces extérieurs

La fin du projet architectural a permis de créer plusieurs espaces extérieurs pour les résidents (patios et terrasses). Cet espace doit pouvoir être investi par les résidents. Pour cela nous nous lançons dans un projet de réaménagement des espaces afin de les rendre agréables, ludiques et sécurisés pour les résidents. Certains de ces espaces seront investis dans le cadre du projet de tiers-lieu et ouverts aux personnes extérieures.

Personnaliser les espaces communs

Enfin, au travers de la personnalisation des espaces communs, nous voulons donner une véritable identité à chaque unité, afin d'en faire des espaces de vie, différenciés et agréables pour les résidents et s'éloigner du modèle hospitalier. Le projet phare sera la création d'une exposition culturelle accessible à tous sur l'historique de l'établissement et sur la vie en EHPAD et en USLD tant du point de vue des résidents que des professionnels.

3.2 Renforcer le rôle d'acteur du résident et de sa famille

Promouvoir le rôle d'acteur du résident

L'arrivée dans un établissement d'hébergement pour une personne âgée peut s'apparenter à une perte du pouvoir d'action. Nous voulons redonner au résident son rôle d'acteur : « faire avec » le résident et non pas faire « à la place du résident ». Nous voulons leur redonner leurs rôles :

- d'acteurs économiques : en s'appuyant sur le tiers-lieu et l'espace café-boutique permettant de réaliser des achats,
- d'acteurs citoyens : en retravaillant sur l'accès aux droits civiques notamment lors des élections,
- d'acteurs sociaux : en les réinscrivant dans le tissu social grâce au tiers-lieu,
- d'acteurs spirituels : en facilitant l'accès des résidents à la spiritualité,
- d'acteurs au quotidien : en retravaillant sur leurs potentialités dans les actes de soins et les actes hôteliers de la vie quotidienne.

Promouvoir la participation collective des résidents

Le renforcement du pouvoir d’agir des résidents passe également par l’amélioration des conditions de participation collective. Nous voulons nous appuyer sur l’expérience résidents et co-construire avec eux l’établissement de demain. Pour cela, nous nous engageons à améliorer la circulation de l’information, multiplier les outils de recueil de l’expression des résidents, reclarifier le rôle et les missions de la CDU et du CVS et fluidifier leurs fonctionnements afin que ces instances soient les plus représentatives possibles de la parole de chacun pour qu’il y ait une réelle co-décision. Le point d’orgue de cet axe du projet d’établissement sera la création d’un projet usager, pensé par et pour les résidents, en parallèle du projet d’établissement.

Promouvoir la participation des familles à l’accompagnement institutionnel

La crise sanitaire de ces dernières années a eu pour effet d’éloigner certaines familles de l’établissement. A travers ce projet d’établissement, nous voulons réintégrer les familles dans la vie institutionnelle et dans l’accompagnement des résidents à travers :

- La mise en place de temps d’information et d’échange entre les familles et l’établissement,
- Une meilleure intégration des familles dans les instances décisionnelles,
- La mise en place d’outils permettant de fluidifier la transmission d’informations auprès des familles,
- La mise en place d’outils permettant un meilleur recueil des besoins et attentes des familles.

3.3 Promouvoir la vie sociale des résidents

Promouvoir une démarche individualisée d’animation et de vie sociale

Un lieu de vie est avant tout un lieu où doivent pouvoir se créer des échanges, des liens entre personnes. Nous voulons intégrer l’animation et la vie sociale dans une démarche individualisée afin qu’aucun résident ne soient exclus des liens sociaux. Nous voulons rebâtir un programme d’animation plus centré sur les individus et moins sur l’animation de groupes en impliquant chaque professionnel et en réactivant les réseaux de bénévoles. Nous voulons également retravailler les notions de vie affective et sexuelle dans l’établissement encore trop tabou aujourd’hui.

Recréer une vie de quartier au sein de l’établissement

Le projet de reconstruction de l’établissement a permis le rapprochement d’unités jusqu’à présent coupées les unes des autres. Avec la nouvelle architecture, toutes les unités se trouvent liées les unes aux autres via un espace central, cœur de la ville et support d’un tiers-lieu avec gouvernance partagée entre les résidents, professionnels et personnes extérieures. Grâce à cet espace, nous voulons recréer une vie de quartier comprenant :

- Un espace café-boutique solidaire,
- Un espace diététique et bien-être,
- Un espace permettant l’accueil et la mise en place d’ateliers,
- Un espace cuisine accessible à tous.

●●●●● **Projet Pilotage et Gouvernance** ●●●●●

Nous voulons faire de la gouvernance un axe fort du projet d'établissement 2022-2027. Ce projet reposera sur la mise en place d'une véritable démarche RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale). Cette démarche a pour objectif de concilier performance économique, impact social et environnemental positif et gouvernance responsable.

Le projet gouvernance s'appuiera sur 4 axes forts :

Un mode de gouvernance partagée

La gouvernance partagée se traduira, au CSMR de Podensac, par plus d'implication des résidents et agents, en plaçant l'éthique et la transparence au cœur du projet.

En premier lieu, nous avons la volonté de s'inscrire dans une démarche de co-construction avec les résidents au travers de la promotion de la participation collective et individuelle des résidents et de leur expérience. Cela se traduit également par la volonté d'impliquer de plus en plus les agents dans le processus décisionnel, démarche déjà engagée mais qui doit être poursuivie et pérennisée via :

- L'implication des agents dans les groupes de travail,
- La multiplication des moyens d'expression des agents,
- Un travail mené autour du sentiment d'appartenance.

La refonte du Système d'Information et de la politique communication

Afin d'accompagner les changements opérés par le projet pilotage et gouvernance, il est nécessaire de retravailler le système d'information et de communication pour garantir la transparence et la complétude des informations transmises et récoltées. Cette refonte passe par :

- Une modification des moyens de communication tant en interne qu'en externe,
- Une nouvelle méthodologie de communication,
- Un investissement dans de nouveaux logiciels métiers.

La promotion d'une démarche développement durable et soutenable

Avec le projet 2022-2027, nous désirons nous inscrire dans une démarche de développement durable, associant toutes les parties prenantes, visant à réduire l'impact environnemental de nos activités et à améliorer la qualité de vie des résidents. Cette démarche se traduira par :

- La création d'une véritable politique développement durable,
- La mise en place et le suivi d'actions de groupes de travail développement durable,
- L'inclusion des critères environnementaux dans notre politique d'achat,
- L'audit de nos pratiques et l'outillage permettant de mesurer l'impact de nos pratiques,
- Une démarche de sensibilisation autour des enjeux du développement durable,
- La promotion des pratiques de recyclage et d'achats raisonnés.

L'appui sur la direction commune

Le CSMR de Podensac est membre de la direction commune du Sud Gironde à laquelle appartient le CH Sud Gironde, le CH de Cadillac, le PPMS de Monségur et le CH de Bazas. A travers le nouveau projet d'établissement, le CSMR de Podensac, désire être partie prenante du déploiement de la direction commune en poursuivant la mutualisation des moyens déjà engagée et en promouvant la mise en place de projets communs prenant appui sur les ressources et compétences de chacun des établissements.

Dans le cadre du nouveau projet d'établissement, nous voulons positionner l'amélioration de la démarche qualité et sécurité des soins au cœur de notre action, à tous les niveaux et dans tous les aspects de l'accompagnement du résident.

Cet axe du projet d'établissement se traduit par :

La révision de la politique qualité

Nous souhaitons retravailler la gouvernance de la politique qualité et sécurité des soins. L'objectif affiché est de faire de la politique qualité une politique concrète, plus lisible et ancré dans le cœur des pratiques au quotidien. Cette nouvelle politique qualité se traduira au travers des orientations suivantes :

- Redonner du sens à la qualité afin de remobiliser les agents autour de la politique qualité,
- Retravailler la diffusion de la politique qualité afin d'en faire un outil que chacun peut s'approprier,
- Améliorer la coordination de la politique qualité afin que chacun puisse en être partie prenante.

L'amélioration de la politique vigilance

Les évolutions du secteur nous incitent à réviser toute notre politique vigilance en priorisant notre action sur l'intégration des nouveaux référentiels liés à l'identitovigilance et la sensibilisation des agents à ces nouvelles recommandations.

La maîtrise du risque infectieux

La politique d'hygiène au sein de l'établissement est coordonnée par le CLIN. Dans le cadre du projet 2022-2027, nous souhaitons promouvoir une politique de gestion du risque infectieux centrée sur :

- La déclaration des événements liés au risque infectieux,
- L'évaluation du risque infectieux,
- La prévention du risque infectieux.

La révision de la politique de gestion de crise

Les dernières années ont amené les établissements de santé à se questionner sur la gestion de crise. Le nouveau projet d'établissement est l'occasion pour nous de retravailler entièrement la politique de gestion de crise en réactualisant les procédures, en formalisant un véritable plan de gestion de crise et en priorisant sur la diffusion et l'appropriation des plans de gestion de crise par les agents.

L'amélioration de la politique gestion des risques

Afin de maintenir un haut niveau de qualité et de sécurité des soins, l'établissement souhaite réviser sa politique de gestion des risques en travaillant autant sur leur prévention (cartographie de l'ensemble des risques, lancement d'une politique d'audits) que sur leur gestion a priori (simplification et amélioration du système de déclaration et d'analyse des événements indésirables, révision de la méthodologie de retour aux agents).

La sécurisation du circuit du médicament

Afin de garantir la sécurité et la qualité des soins, nous souhaitons poursuivre les efforts déjà engagés dans le cadre de la politique médicament. Cet axe du projet d'établissement mettra l'accent sur la formalisation de la politique médicament et du circuit du médicament à toutes les étapes et sur la formation des professionnels.

En parallèle du projet d'établissement, le CSMR de Podensac a formalisé des Lignes Directrices de Gestion (LDG) en lien avec les partenaires sociaux. Ces LDG constituent le socle de la stratégie Ressources Humaines pour les 5 années à venir.

En s'appuyant sur les LDG et sur la mise en place de groupes de travail avec les professionnels, le projet social et managérial s'oriente autour de 5 axes majeurs :

Promouvoir la qualité de l'accueil des professionnels

Notre premier axe concerne la qualité de l'accueil des professionnels dans l'établissement. Nous souhaitons en revoir toutes les étapes :

- Le recrutement, en actualisant les procédures de recrutement et en retravaillant l'image de l'établissement et la communication externe,
- L'accueil, en formalisant la procédure d'accueil, en retravaillant éléments nécessaires à transmettre aux agents et la période de formation des agents,
- L'intégration, en formalisant les processus d'intégration et en mettant en place une politique d'évaluation à l'issue de l'intégration.

Favoriser le maintien dans l'emploi

L'établissement désire s'engager pleinement dans le maintien des agents dans l'emploi. Cette volonté se décline à travers :

- La lutte contre l'absentéisme en adaptant les postes de travail et en outillant les professionnels afin d'agir contre la pénibilité au travail,
- L'accompagnement des reclassements et reconversions grâce à la formation.

Accompagner la transformation organisationnelle de l'établissement et de son offre de prestations

Au regard des transformations proposées dans le projet d'établissement, nous souhaitons développer une véritable Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences. Cette démarche nous doit nous permettre d'anticiper nos besoins en lien avec les transformations opérées, de développer les compétences des agents et de définir les perspectives d'évolution au sein de la structure.

Renforcer l'attractivité et fidéliser les professionnels

Face aux difficultés de recrutement inhérentes au secteur de la santé, nous voulons faire de l'attractivité et la fidélisation du personnel un axe fort en :

- Valorisant les atouts de l'établissement et en retravaillant la politique de communication afin de donner plus de visibilité,
- Proposant des parcours professionnels plus attrayants permettant de la mobilité interne et en proposant des perspectives d'évolution aux agents,
- Faisant de l'égalité de traitement entre agents une valeur forte de l'établissement.

Promouvoir la qualité de vie au travail

La qualité de vie au travail est un des enjeux majeurs permettant la fidélisation des agents. Le CSMR de Podensac désire poursuivre la politique menée. Les priorités d'actions pour les années à venir sont :

- La formalisation de la politique QVCT,
- L'amélioration de la communication interne,
- L'amélioration des conditions de travail via la révision des plannings et de la charte du temps de travail,
- L'amélioration des conditions de travail grâce à un meilleur outillage des professionnels,
- La mise à disposition de services et de prestations pour les professionnels (psychologue du travail, assistante sociale).

Le projet architectural, logistique et technique s'inscrit dans la continuité du précédent projet d'établissement. Il porte sur la fin du projet de rénovation architecturale qui a mobilisé l'ensemble des professionnels ces 7 dernières années et pose les derniers jalons de la réorganisation des services techniques et logistiques.

Ce projet repose sur les orientations suivantes :

La gestion du parc immobilier

Après 7 ans de travaux, l'ensemble des bâtiments d'accueil des résidents ont été reconstruits à l'exception du bâtiment Bleuïnes. La finalisation du projet architectural porte sur :

- L'aménagement des espaces extérieurs, ouverts sur la ville et intégrés dans le projet de tiers-lieu de l'établissement,
- La rénovation du bâtiment administratif, qui se veut également tourné vers l'extérieur grâce au projet de centre de ressources.

Ce projet porte également sur le devenir du patrimoine immobilier non inclus au projet de rénovation architectural :

- Le devenir des bâtiments Bordessoules et du logement de fonction,
- La rénovation du bâtiment Bleuïnes afin d'y apporter le même confort que dans les nouveaux bâtiments,
- La rénovation de la blanchisserie centrale.

La gestion des circuits

Durant les 5 dernières années, les différentes phases de reconstruction nous ont obligé à revoir plusieurs fois les circuits logistiques au sein de l'établissement. La fin du projet architectural nous permet de poser l'organisation finale des circuits avec pour objectif de les fluidifier, d'en optimiser les coûts et d'en améliorer l'efficacité opérationnelle.

La réorganisation des services techniques et logistiques

Lors des 5 dernières années, en corrélation avec le projet de rénovation architecturale et les projets liés à la direction commune, les services techniques et logistiques (blanchisserie, services techniques, service restauration, bionettoyage) ont connu plusieurs réorganisations successives. Le projet d'établissement 2022 - 2027, prévoit l'optimisation de l'organisation de ces services tout en maintenant la qualité des prestations proposées.

La gestion des matériels et équipements

Dans un souci d'efficacité et de maîtrise des budgets, nous avons voulu inclure au projet d'établissement la question de la gestion des matériels et équipements. Les objectifs pour les 5 prochaines années sont :

- D'améliorer le suivi et la traçabilité du parc de matériels et équipements,
- De fluidifier la maintenance préventive et curative des équipements.